



Lettre ouverte à Marie-Pierre Mouton,
Présidente du Département de la Drôme

Dieulefit, le 2 décembre 2024

Madame la Présidente,

Nous vous interpellons à nouveau au sujet de la délibération à reprendre par le Conseil Départemental de la Drôme le 9 décembre prochain.

Pour rappel, en 2022, les élus départementaux de la Drôme s'étaient positionnés favorablement à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée sur le secteur Dieulefit Bourdeaux. Or, dans le texte de la délibération de soutien à notre candidature par le Département, un copier/coller remplace "Dieulefit Bourdeaux" par " Val de Drôme ". Pour terminer et faire valider notre dossier TZCLD, nous avons besoin d'une délibération conforme avec les termes corrects.

Madame la Présidente, malgré nos différents échanges, nous ne comprenons toujours pas le revirement soudain du Département, et nos concitoyens encore moins. Dans votre courrier du 18 mai 2022, vous nous écrivez, à propos du projet TZCLD sur la CCDB : *« Cette initiative s'intègre naturellement aux actions du Département de la Drôme. (...) En effet, la perspective de mettre un terme à la privation d'emploi et d'offrir, notamment aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, un emploi durable est un horizon désirable et souhaité par le Département de la Drôme. Enfin, la dynamique économique positive que représente l'implantation de ce projet au niveau local constitue un argument supplémentaire pour le Département de la Drôme qui demeure une collectivité particulièrement sensible au bien-être économique et au développement de ses territoires. »*

Madame la Présidente, comme beaucoup de vos collègues, vous connaissez donc la fragilité d'un territoire rural et ses enjeux. Bien que zone touristique dont les retombées sont importantes pour certains acteurs, la CC Dieulefit Bourdeaux n'en demeure pas moins un territoire économiquement fragile, avec un pourcentage non négligeable de personnes sans emploi et précarisées.

Si les expériences TZCLD du Teil et Livron sont des projets plutôt urbains en vallée du Rhône, donnons-nous les moyens de réussir ensemble la première expérimentation rurale en Drôme, dont pourront se servir les autres territoires ruraux drômois à l'avenir.

Madame la Présidente, faites voter cette délibération et initions ensemble des arrières-pays drômois qui vont de l'avant sur l'innovation dans l'emploi.

Madame la Présidente, Vous étiez représentée vendredi soir à Le Poët-Laval pour l'inauguration des travaux de l'école. Le Département est aux côtés des communes pour leurs investissements et nous l'en remercions.

Pour autant, l'aide du Département auprès des communes et de ses acteurs ne s'arrête pas là.

Sans l'Entreprise à But d'Emploi, le Vice-Président et la commission déchets s'interrogeaient mardi dernier sur notre capacité à proposer une collecte de cartons aux professionnels de l'Union des Commerçants et Artisans de Dieulefit, qui ne relève pas du service public, et que les commerçants demandent depuis des années.

Sans l'entreprise à But d'Emploi, comment collecter les biodéchets alimentaires sur les 5 bourgs de notre Communauté de communes rurales (Pont-de-Barret, Bourdeaux, Dieulefit, Le Poët-Laval et La Bégude-de-Mazenc), à un coût raisonnable pour les usagers, et notamment pour les professionnels de la restauration et du tourisme ?

Sans l'Entreprise à But d'Emploi, comment développer la filière réemploi dans son ensemble ? La recyclerie Le Triporteur, avec 3 salariés fragilement soutenus par 50 bénévoles actifs, compte sur l'EBE pour des vacations de valoristes, afin de développer encore son taux de réemploi et augmenter son chiffre d'affaire tout juste à l'équilibre depuis l'arrêt des contrats aidés.

Sans l'Entreprise à But d'Emploi, la création d'une matériauthèque, dans le cadre de notre Pôle d'Economie Circulaire et la mise en place de la filière de recyclage des déchets du bâtiment, ne sera pas possible, et nous ne pourrions pas améliorer encore nos performances, ni atteindre les objectifs de réemploi dans la filière déchets du bâtiment fixés par nos élus régionaux dans les PRPGD et SRADETT.

Sans l'Entreprise à But d'Emploi, nos agriculteurs se verront privés d'une alliée, tant pour la pépinière de haies sauvages que pour l'entretien des clôtures, comme vous le précise notre Vice-Président à l'agriculture de la CCDB dans son récent courrier électronique.

Madame la Présidente, faire voter cette délibération, c'est aussi aider nos communes et c'est soutenir les acteurs économiques.

Madame la Présidente, vous nous avez dit lors de nos entretiens que, à défaut d'une EBE, vous soutiendrez la création d'un chantier d'insertion dans la haute vallée du Jabron. Outre le fait que vous ne maîtrisez pas la décision de création d'un tel chantier, qui appartient à l'Etat, vous serez confrontée à la même décision de financement de la structure créée, comme toutes les autres SIAE que vous financez dans le cadre de votre budget insertion. Rappelons au passage que les chantiers d'insertion demeurent de l'emploi précaire (24 mois maximum).

Plus largement, n'y-a-t-il pas un impact positif au-delà du budget insertion, que vous n'avez peut-être pas encore mesuré dans l'expérience de Livron pour laquelle le bilan vous paraît mitigé :

N'est-ce pas possiblement moins de prestations de compensation de handicap à verser ? Un emploi stable en CDI ne permet-il pas un accès au logement facilité et n'évite-t-il pas des dettes de loyer dans certains cas (impact sur les CMS et le service logement) ? Quelles répercussions un emploi stable a-t-il sur la cellule familiale (impact sur la PMI) ? Dans une société où l'emploi est un des critères prépondérants d'acceptabilité sociale, c'est aussi pouvoir discuter dignement de son emploi avec son entourage, à la sortie de l'école, dans une association, etc...

Madame la Présidente, vous avez reçu notre projet de délibération de décembre nous engageant à orienter 40% d'allocataires du RSA vers l'EBE. Faites voter votre délibération, et travaillons main dans la main pour atteindre ce résultat.

Madame la Présidente, laissez-nous vous conter deux évènements qui ont eu lieu ce week-end à Dieulefit.

Notre cinéma associatif local Le Labor a projeté 4 séances du film *Au boulot*. Sarah Saldmann joue le jeu de travailler avec des travailleurs et de rencontrer leur précarité. L'avant dernière séquence se déroule dans une expérimentation TZCLD, et les témoignages sont éloquentes.

Les écritures du courage, prix littéraire Jean et Marguerite Carbonare Dieulefit a été lancé ce week-end, à l'initiative de Vincent Duclert, historien. Parmi les intervenants, Patrick de Saint-Exupéry, journaliste au Figaro, grand reporter et écrivain, répondait samedi après-midi à une question du public, et disait à peu près en ces termes : « *Le courage, ce n'est pas comme vous dites oser dire non à une assemblée, le courage, ce sont des actes, c'est faire acte de courage. Discuter, même violemment, n'est pas du courage. Le courage, c'est faire* ».

Madame la Présidente, faites valider cette délibération et osons ensemble ce courage, dans un contexte budgétaire difficile pour tout le monde, de permettre un retour à l'emploi de dizaines d'éloigné-es et invisibles.

Madame la Présidente, dans votre communication *Département asphyxié : Tous les drômois impactés !* adressée aux maires drômois-es du 25 novembre dernier, vous écrivez que « *la majorité départementale ne se résout pas à choisir entre l'insertion professionnelle et le soutien aux projets de santé* ». En revenant sur la décision initiale votée à la quasi-unanimité moins une voix en 2022, vous faites des choix avant même d'« *espérer* » comme vous l'écrivez.

Madame la Présidente, si, comme vous le dites en conclusion de votre courrier, nous pouvons « compter sur l'engagement de la majorité départementale à défendre notre capacité à agir pour vous et à vos côtés, dans l'intérêt de tous les Drômois », n'oubliez pas nos 12 communes rurales, n'oubliez pas une partie des drômois qui veulent travailler dignement, faites voter cette délibération et vous serez à nos côtés.

D'autres Départements, de gauche comme de droite, ont validé des expérimentations, et certains ont validé un deuxième territoire. Rappelons la position du 1^{er} ministre Michel Barnier lors de son discours de politique générale : « (...) des expérimentations que je connais assez bien comme Territoires zéro chômeur de longue durée, qui donnent des résultats et doivent être encouragés. »

Nous voulons également espérer d'être entendu-es, et nous vous prions de recevoir, madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.


D. ARVAG
Maire d'Aleyrac


Philippe Beucl
Maire de Montjoux


Fabienne Simian
Maire d'Eygahut
Présidente CCDB


Marion MARTIN
vice-présidente CCDB


Clémentine BUSSAT
Maire de Dorelajit


Marc EBERHARD
Vice Président CCDB


Magman Rakovic
Maire de Poët-Loup

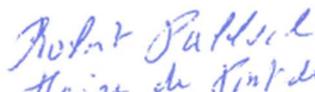

Françoise OTHARUS
VP. CCDB


Genevieve MORÉAS
Vice Présidente CCDB


Gaël LÉOPOLD
VP. Semieu-Dichet CCDB

Thierry Distan
Maire de
Bardoux
Alain JEUNE
Maire de Verc


Marc LIOTARD
Maire Roche Saint
Secret Beconne


Robert Pabst
Maire de Font de Bussat


Sylviane VIRET
VP CCDB enfance jeunesse

Lettre envoyée à tous les conseillers départementaux de la Drôme, à tous les conseillers municipaux et conseillères municipales de la CCDB, ainsi qu'à tous les maires drômois-es, copie à monsieur le Préfet de la Drôme, mesdames et messieurs les parlementaires de la Drôme, diffusion à la presse départementale et nationale.